



COMMUNE DE GY

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 29 octobre 2020
Législature 2020-2025

Salle Gyvi



Présent-e-s

Exécutif :

M. Antoine CORNUT	Maire
Mme Magali OUEDRAOGO	Adjointe
Mme Danièle YAKOUBIAN	Adjointe

Bureau du Conseil

M. André FERREZ	Président
M. Sébastien DORAND	Vice-président
Mme Myriam RIVOLLET	Secrétaire

Conseillère municipale

Mme Michèle TISCHHAUSER

Conseillers municipaux

M. Jérôme LARDENOIS-ROBERT
M. Eric WYSS

Absent-e-s excusé-e-s

M. Bastien STAUFFER
M. Robin VIDONNE
M. Jorge VARELA
M. Alexandre SIZONENKO

Invité

M. Eric SOLER Comptable

Procès-verbaliste

Mme Carole CHOLLET



ORDRE DU JOUR

1. Approbation de l'ordre du jour de la séance du jour
2. Approbation des procès-verbaux des séances des 17 septembre 2020 et 8 octobre 2020
3. Communications du Maire et des Adjointes
4. Communications du Bureau
5. Présentation du budget de fonctionnement et des investissements 2021
6. Comptes rendus des commissions
7. Désignation des représentants communaux auprès des institutions intercommunales et associations diverses (GIPE – La Rampe – Communes-Ecole)
8. Dates des prochaines séances
9. Propositions individuelles et questions
10. Divers



Le Président ouvre la séance à 19h.15 et souhaite la bienvenue à **M. Eric Solèr**, comptable en charge de la commune.

1. **Approbation de l'ordre du jour de la séance du jour**

M. le Président informe d'une modification de l'ordre du jour.

Le vote d'un crédit budgétaire supplémentaire est inséré comme suit :

Point n°6 : Projet de délibération – crédit budgétaire supplémentaire pour l'achat d'un tracteur et d'une tondeuse – 20 000 F (fonction 34 – nature 31). Les points suivants sont de ce fait décalés.

Aucune objection n'étant soulevée, l'ordre du jour modifié est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

2. **Approbation des procès-verbaux des séances des 17 septembre 2020 et 8 octobre 2020**

M. le Président passe en revue, page par page, les procès-verbaux des 17 septembre et 8 octobre 2020.

Après correction de petites coquilles, les procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité des personnes présentes.

Remerciements sont faits à son auteur.

3. **Communications du Maire et des Adjointes**

M. Antoine Cornut

Ecole

Les enseignant-e-s de l'école de Gy ainsi que Mme Nicole Elliot ont été reçus par l'**Exécutif**, en présence de **Mme Myriam Rivollet** et **M. Jérôme Lardenois-Robert**. Les travaux entrepris cet été, (changement du linoléum et pose des tableaux interactifs) satisfont tout le monde. Cette séance a également permis de revoir les méthodes de communication entre l'école et la mairie.

Entreprise Chevalley Horticulture

Dès le 1^{er} janvier 2021, M. Serge Dubrit sera engagé à 80% par la commune. L'augmentation de son temps de travail a nécessité la révision du contrat qui lie la commune à l'entreprise Chevalley Horticulture. L'Exécutif a revu la répartition des tâches de chacun.

Les travaux spécifiques comme les plantations, l'entretien des platebandes, la taille des arbres/arbustes sont laissés à l'entreprise de M. Laurent Chevalley. Les autres travaux, tels que les tontes, le ramassage de feuilles seront effectués par M. Serge Dubrit.

Jusqu'au 31 décembre 2020, le contrat de l'entreprise Chevalley Horticulture était basé sur un montant forfaitaire. Dès janvier 2021, l'entreprise Chevalley Horticulture sera engagée sur une base horaire. Un point sera effectué après une année de fonctionnement sur ce modus operandi.

Local des pompiers

Un dégât ayant été observé sur la façade du local des pompiers et personne ne s'étant annoncé pour ce sinistre, la commune a déposé une plainte auprès des services compétents. Le responsable du sinistre s'est fait connaître auprès de M. Alexandre Ding. La commune a retiré sa plainte et une déclaration de sinistre est en cours auprès de l'assurance de l'entreprise responsable.

Collecteur

Un agriculteur de la région a informé la commune qu'un collecteur de drainage agricole situé dans un champ (parcelle 127), à proximité du chemin des Longerayes, était soit bouché, soit cassé. Une entreprise a été mandatée pour les réparations.

Divers

Lors du dernier Conseil, **M. Sébastien Dorand** avait relayé la demande d'une communicière qui s'étonnait de la présence d'une caravane sur le terrain devant la Maison Bonjour.

M. le Maire lui indique qu'il s'agit d'une parcelle privée communale, actuellement en location. La problématique serait plutôt de savoir en quelle zone se trouve ce terrain.

Le secrétariat général va se renseigner et, en fonction de cet élément, l'Exécutif déterminera si l'installation de cette caravane est autorisée.

Mme Danièle Yakoubian

Noctambus

Les frais du Noctambus sont répartis entre les communes bénéficiaires du système.

Le budget 2021 a été voté avec un déficit de CHF 115'940.00. Ce déficit est dû au retrait d'Annemasse Agglo du système, ce qui génère un manque à gagner de CHF 89'256.00.

Pour l'année 2021, l'association Noctambus a décidé de prendre à sa charge le déficit de CHF 115'940.00. La participation des communes ne changera donc pas. Une incidence sur le budget 2022 est à envisager et ne saurait être exclue.

[Arrivée de **Mme Magali Ouedraogo**]

M. Eric Wyss souhaite connaître la quote-part de la commune de Gy pour le budget 2021.

Mme Danièle Yakoubian répond que la quote-part de la commune pour le budget 2021 s'élève à CHF 2'104.00 et que ce montant est calculé sur la base du nombre d'habitant, soit 488 pour Gy. Cependant, des discussions sont actuellement en cours car l'association Noctambus désire modifier le système de calcul. Elle souhaite prendre en compte le nombre effectif de montées et descentes des utilisateurs de chaque commune.

Pour donner un ordre d'idée, sur l'année 2019, à Gy, le nombre de montées enregistrées dans le Noctambus est de 12 et le nombre de descentes est de 446.

Avec ce système de calcul, **Mme Danièle Yakoubian** ne sait pas comment la commune sera impactée. Il faudra compter avec des habitants de Veigy qui profiteront du service Noctambus de Gy.

M. Sébastien Dorand demande si l'offre d'un tel service est vraiment nécessaire et propose de faire un sondage auprès de la population afin d'évaluer l'utilité de continuer avec le système Noctambus.

M. le Maire souligne que le Noctambus profite à de nombreux jeunes Gytan.e.s. Un sondage effectué aujourd'hui ne définit pas les besoins de demain. L'investissement d'un montant de CHF 2'000.00 est raisonnable au regard d'un service qui offre aux jeunes la possibilité de rentrer tard le soir en toute sécurité.

Mme Danièle Yakoubian propose de suivre ce dossier et reviendra auprès du Conseil municipal dès que des informations plus détaillées lui parviendront.

FASe (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle)

La FASe engage des TSHM (travailleurs sociaux hors murs). Ces animateurs se voient attribuer des secteurs définis à l'intérieur desquels ils s'occupent des jeunes âgés entre 12 ans et 18 ans. Le secteur Arve-et-Lac, dont fait partie Gy, est lui-même divisé en 3 zones et il ressort qu'il existe peu d'interactions entre les jeunes ces zones. Actuellement, deux TSHM, à temps partiel, gèrent ce secteur et ils manquent de temps pour s'occuper de manière optimale de ces jeunes. La FASe envisage une répartition différente pour l'année prochaine, ce qui risque d'impacter également le financement de ce service.

M. Eric Wyss a lu dans la presse que les communes devront désormais contribuer à l'accueil des personnes en situation délicate ou sans-abris à hauteur de CHF 1'000'000.00 et imagine que cela pourrait également impacter le budget.

M. le Maire explique que cet argent est pris dans un fonds intercommunal déjà existant. Ce n'est donc pas une charge supplémentaire. La décision d'octroi de cette somme, spécifiquement dédiée à la cause citée, a été votée lors de la dernière séance de l'ACG.

M. le Maire informe le Conseil que les séances d'information prévues les 4 et 25 novembre 2021 destinées aux conseillers municipaux, sont annulées. Un courrier de l'ACG suivra.

Mme Magali Ouedraogo

Mobilitri

La mise en route de Mobilitri aura lieu le 2 novembre 2020. La fin des levées des encombrants porte à porte est programmée au 31 décembre 2020.

Un problème est survenu lors de la distribution de l'information aux habitants. Il est apparu que plusieurs ménages, de plusieurs communes, n'avaient pas reçu les informations dans leur boîte aux lettres. La poste va effectuer une deuxième distribution.

Mme Magali Ouedraogo invite à consulter le site internet Mobilitri qui est ludique et clair.

M. Eric Wyss relève que certains communiens ont fait part de leur crainte de voir des dépôts sauvages, du fait que certaines personnes n'auraient pas la possibilité de se rendre au Mobilitri.

M. Magali Ouedraogo répond qu'il sera toujours possible d'interpeller Mobilitri qui viendra chercher, sur rendez-vous, les encombrants trop volumineux.

Cette éventualité sera également valable pour les personnes qui n'ont pas de véhicule. Cette information se trouve sur le site Mobilitri.

Cette prestation supplémentaire sera à la charge des communes.

4. Communications du Bureau

M. le Président indique que t

outes les décisions de l'ACG soumises au Conseil municipal du 17 septembre dernier sont entrées en force.

5. Présentation du budget de fonctionnement et des investissements 2021

En l'absence de **M. Jorge Varela**, Président de la commission des Finances, c'est **M. le Maire** qui est désigné à cette présentation.

La commission des Finances s'est réunie une première fois, le 15 octobre 2020, pour la présentation du budget 2021.

Pour rappel, l'Administration fiscale transmet, de manière régulière, la valeur du centime additionnel et c'est sur cette base que le budget 2021 a été établi puis présenté à la commission des finances qui a validé le projet proposé.

Une nouvelle estimation fiscale, reçue en date du 22 octobre 2020, a fait apparaître une baisse importante des revenus fiscaux, impactant de ce fait le budget 2021.

Le budget présenté initialement a dû être repris et certains postes modifiés.

Cette révision s'est faite dans l'urgence, en coordination avec **M. Jorge Varela**.

Afin de rééquilibrer le budget, des économies ont été effectuées sur divers postes.

Avant d'aller plus en avant dans la présentation de cette nouvelle mouture, **Mme Myriam Rivollet** donne une brève explication sur la forme de présentation (6F / 7N – 2F / 2N).

M. le Maire indique que **M. Jorge Varela** a adressé un courrier électronique à l'ensemble du Conseil municipal indiquant son accord quant à la nouvelle version présentée ce soir.

La version remise est présentée au Conseil municipal sous la forme 6 fonctions et 7 natures.

M. Eric Solèr relève que dans la plupart des grandes communes le budget est uniquement présenté en 2 fonctions et 2 natures.

En résumé, des pistes d'économies ont été trouvées sur :

- les charges liées à l'administration
- les dépenses liées à diverses acquisitions

La ligne dédiée à l'acquisition d'un nouveau véhicule pour les chefs d'intervention du Groupement intercommunal des sapeurs-pompiers a subi une baisse importante.

Sur la première version du budget, le coût de l'achat du véhicule a simplement été divisé entre les communes faisant partie du Groupement.

Il s'avère que cet achat sera fait par le Groupement Presinge-Puplinge et que seule une participation à l'amortissement dudit véhicule sera à la charge de notre commune. Ce dossier est à suivre.

Le linoléum ayant été changé et les tableaux blancs installés à l'école, peu de charges sont à envisager en 2021 pour le bâtiment scolaire.

Il s'avère également que le passeport culturel rencontre peu de succès auprès des jeunes. Même si plus de 150 jeunes peuvent prétendre à cette prestation, le budget a été diminué de moitié en regard avec les années précédentes.

De plus, afin de pouvoir présenter un budget 2021 équilibré, une surévaluation des recettes fiscales des personnes physiques de 5% a été opérée. Cette pratique est admise par les services compétents.

En parallèle, l'Administration fiscale cantonale nous annonce un boni important à recevoir dans les mois à venir. Ce montant correspond aux taxations définitives de contribuables, entrées en force, pour la période de 2008 à 2013. Cette somme ne peut être utilisée dans l'élaboration du budget 2021.

Au vu de cette information, il a été décidé d'anticiper l'acquisition du tracteur – tondeuse, prévue initialement sur le budget 2021 et d'acquérir ce matériel encore cette année. Le budget 2021 a été modifié en ce sens et une délibération sera soumise à l'approbation du Conseil municipal.

De plus, un amortissement total des travaux de la route de Gy sera également effectué pour un montant de CHF 238'658.00, ainsi qu'un amortissement du FIDU (Fonds Intercommunal pour le développement urbain) d'un montant de CHF 19'526.67. Dans ces deux cas, des délibérations seront soumises prochainement au Conseil municipal.

Aux questions posées, par divers membres, relatives au fonds de péréquation, **M. Eric Solèr** répond que ce boni engendrera également une participation de la commune à ce fonds. Jusque-là bénéficiaire, Gy en deviendra très probablement contributeur en 2022, ce qui pourrait générer quelques complications lors de l'établissement du budget.

En ce qui concerne l'état du budget de fonctionnement 2020, **M. le Maire** indique également que des lignes budgétaires sont d'ores et déjà dépassées, de par diverses acquisitions effectuées (IPad – four à pizza – etc.), par des achats réalisés pour lesquels une ligne budgétaire n'existait tout simplement pas (matériel médical) ou par le mandat confié à un cabinet de recrutement suite au départ de Madame S. Schweizer, montant non budgétisé sous la rubrique concernée.

Ces dépassements seront présentés à la commission des Finances lors de sa prochaine séance et cette dernière fera un retour au Conseil municipal.

6. Projet de délibération – DM 2020_03 - crédit budgétaire supplémentaire pour l'achat d'un tracteur et d'une tondeuse – 20 000 F (fonction 34 – nature 31)

Compte tenu des informations transmises préalablement, **M. le Maire** propose l'achat immédiat du tracteur John Deere X590 et de la tondeuse John Deere R43BV (selon devis du 16 octobre 2020 émis par l'entreprise Chalut Green Service).

De ce fait, il sollicite l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2020 de 20 000 F.

M. le Président donne lecture du projet de délibération.

par 4 oui, 0 non, 0 abstention, le Conseil municipal accepte à l'unanimité le crédit budgétaire supplémentaire de CHF 20'000.00.

7. Comptes rendus des commissions

M. le Président indique que tous les procès-verbaux de commission ont été approuvés par leurs membres respectifs et transmis à l'ensemble du Conseil municipal. Chacun a donc pu prendre connaissance des travaux entrepris au sein des diverses commissions.

Jeunesse (CJ)

M. Jérôme Lardenois-Robert donne lecture du compte rendu :

En complément du procès-verbal du 29 septembre 2020, un rapport détaillé de la sortie « Karting » est parvenu aux membres du Conseil municipal. Cette journée s'est bien déroulée et a séduit aussi bien les participants que les organisateurs.

Un devis a été reçu concernant le projet de sortie 2021 à « Europa Park ». **M. Jérôme Lardenois-Robert** remercie le secrétariat pour le travail accompli.

La Commission se réunira très prochainement afin d'imaginer ce qui pourrait être proposé aux jeunes à l'occasion de cette fin d'année.

M. le Président ouvre la discussion.

Aucune autre prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Sociale (CS)

M. André Ferrez donne lecture du compte rendu :

La commission s'est réunie le 7 octobre 2020.

Cadeaux des aînés

Le cadeau des aînés sera constitué d'un panier garni contenant divers produits. 75 paniers ont été commandés et seront distribués courant décembre.

M. André Ferrez ouvre la discussion.

Mme Michèle Tischhauser précise que la distribution des paniers incombe aux membres du Conseil municipal.

Aucune autre prise de parole n'étant plus demandée, il est pris acte du compte rendu.

Dons & subventions (CDS)

M. Eric Wyss donne lecture du compte rendu :

La commission s'est réunie le 13 octobre 2020.

La commission a décidé de subventionner les associations par thématique annuelle, et le thème retenu pour l'année 2020 est « Enfance/Famille ».

Un premier tri des nombreux dossiers a été fait, ils seront étudiés lors de la prochaine séance de commission.

Les budgets dédiés à l'aide sociale et humanitaire pour l'année 2021 seront identiques à cette année.

M. le Président ouvre la discussion.

Aucune autre prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Patrimoine communal (CPC)

Mme Michèle Tischhauser donne lecture du compte rendu :

La commission s'est réunie le 14 octobre 2020.

Cimetière

Pour rappel, il ne reste que deux cave-urnes disponibles, il est urgent d'y remédier.

Un bureau d'architectes paysagiste est venu présenter diverses possibilités pour l'extension du cimetière, à court et long terme.

Une première étape consisterait en l'ajout de cave-urnes sur un axe central.

A long terme, dédier une partie du cimetière aux cave-urnes avec ajout de végétaux.

L'idée est de conserver les ifs mais de supprimer le sapin.

Table à langer

L'installation d'une table à langer dans le WC public « handicapé » est pour l'instant abandonnée, car trop compliquée, mais sera reprise si nécessaire.

Local des pompiers

Ce sujet ayant déjà été abordé par **M. le Maire**, elle n'y reviendra pas.

M. le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Suite à la réception du procès-verbal de la commission des Finances, **M. Sébastien Dorand** souhaite poser quelques questions.

Le Président de la commission Finances étant absent, et les commissions n'ayant pas de vice-président.e, **M. Sébastien Dorand** s'interroge s'il ne faudrait pas, au prochain Conseil, prévoir l'élection de vice-président.e de commission.

Mme Myriam Rivollet en prend bonne note et **M. le Maire** propose de répondre à **M. Sébastien Dorand**.

M. Sébastien Dorand, demande si **M. Eric Wyss**, président de la commission ad hoc « Dons et Subventions » et Mme Sandrine Schweizer, ancienne secrétaire générale ont assisté aux délibérés de la commission des finances. Devant la réponse positive de **M. le Maire**, **M. Sébastien Dorand** fait remarquer que les délibérés des commissions doivent se prononcer en l'absence de toutes personnes étrangères à la mairie ou directement intéressées à l'objet du débat, selon l'article 60 du règlement du Conseil municipal.

M. le Maire demande de faire la remarque au président de la commission concernée. Ce dernier étant absent, **M. Sébastien Dorand** demande à **M. le Président** de bien vouloir la relayer.

8. Désignation des représentants communaux auprès des institutions intercommunales et associations diverses (GIPE – La Rampe – Communes-Ecole)

GIPE (Groupement intercommunal pour la petite enfance des communes de Gy, Jussy, Meinier et Presinge)

M. le Maire rappelle que M. Laurent Gremion est le représentant de notre commune auprès du Conseil de la crèche jusqu'au 31 décembre 2020 et qu'un nouveau représentant, membre du conseil, doit être désigné. En résumé, il s'agit d'assister à quatre séances par année, soit les présentations et approbations des budgets et des comptes.

M. Sébastien Dorand se porte candidat.

Aucune objection n'étant émise, **M. le Président** le remercie pour cette prise de mandat.

La Rampe (Centre de loisirs et rencontres de Meinier)

Comme déjà évoqué lors des conseils du 25 juin et 17 septembre 2020, un membre du conseil doit représenter la commune lors des séances de comité du centre des loisirs de Meinier « La Rampe ». **Mme Magali Ouedraogo** explique que, selon l'implication de la personne, une dizaine de séances ont lieu dans l'année mais que seule celle de l'assemblée générale reste obligatoire.

M. le Maire confirme que c'est au bon vouloir du représentant d'assister à toutes les assemblées et propose de faire un tour de table des personnes présentes.

Aucun des membres présents ne souhaite se présenter.

Ce sujet sera donc porté une nouvelle fois à l'ordre du jour du prochain Conseil municipal.

Communes-Ecole

Mme Michèle Tischhauser se propose en tant que représentante au sein de « Communes-Ecole ».

Aucune objection n'étant émise, **M. le Président** le remercie pour cette prise de mandat.

Compte tenu des mesures sanitaires, **Mme Danièle Yakoubian** annonce que l'assemblée générale du mois de novembre est reportée à une date ultérieure.

9. Dates des prochaines séances

- Commission ad hoc Dons & Subventions – 10 novembre 2020 à 18h.30
- Commission Sociale - 11 janvier 2021 à 18h.00
- Séance ordinaire du Conseil municipal – 19 novembre 2020 à 19h.15
- Séance urbanisme – 3 novembre 2020 à 18h.45

10. Propositions individuelles et questions

Concernant Mobilitri, **Mme Michèle Tischhauser**, relève qu'effectivement, à l'instar d'autres habitants aucun flyer explicatif n'est parvenu dans sa boîte aux lettres et suggère qu'une information soit diffusée via l'Info Gy.

Comme cité plus haut, **Mme Magalie Ouedraogo**, répond que la Poste effectuera une deuxième tournée mais qu'une information complète sera faite via l'Info Gy.

11. Divers

Néant.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h45.



André Ferrez
Président



Sébastien Dorand
Vice-Président



Myriam Rivollet
Secrétaire